

DAE/CG/MIS

Affaire suivie par :

Cécile GAMBET

☎ 03.88.19.79.58

✉ cgambet@cm-alsace.fr

Monsieur Patrick BARBIER
Maire
MAIRIE DE MUTTERSHOLTZ
39 rue Welschinger
67600 MUTTERSHOLTZ

Schiltigheim, le 22 août 2023

Objet : Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Muttersholtz.

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que la Chambre de Métiers d'Alsace n'a pas d'observation particulière à formuler quant à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Jean-Luc HOFFMANN

REÇU LE
29 AOUT 2023
MAIRIE MUTTERSHOLTZ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

30 AVENUE DE L'EUROPE
CS 10011 SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. +33 3 88 19 79 79
cma@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00093



13 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
CS 20044
68025 COLMAR CEDEX
Tél. +33 3 89 20 84 50
cma.colmar@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00044

12 BOULEVARD DE L'EUROPE
CS 43007
68061 MULHOUSE CEDEX 3
Tél. +33 3 89 46 89 00
cma.mulhouse@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00069

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider les acquis
de l'expérience
Actions de formation par l'apprentissage.